

SÉANCE DU 1^{er} NOVEMBRE 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette tenue le 1^{er} novembre 2022 à 9 h 00, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

BEAUCHESNE, Mario	Maire	Saint-Fabien
CARON, Guy	Maire	Rimouski
GAGNON, Chantal	Maire	La Trinité-des-Monts
LEPAGE-LECLERC, Vanessa	Représentante	Saint-Anaclet-de-Lessard
PROULX, Langis	Maire	Esprit-Saint
SAVOIE, Robert	Maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	Mairesse	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	Maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

Était absent :

GUERTIN, Mario	Représentant	Saint-Narcisse-de-Rimouski
----------------	--------------	----------------------------

CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 02.

22-296 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

22-297 RESSOURCES HUMAINES / NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

CONSIDÉRANT la création du poste de directeur/trice général/e adjoint/e par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 12 octobre 2022;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection au terme du processus de sélection;

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette autorise l'embauche de Stéphanie Ste-Croix au poste de directrice générale adjointe, à l'échelon 2 de la classe 4 de la Politique de gestion du personnel cadre. Il est de plus convenu d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer le contrat de travail à titre de représentant de l'employeur.

AUTRES

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance levée à 9 h 04.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

JEAN-MAXIME DUBÉ
Dir. gén. et greff.-trés.